Réservation de Chalet:

(Remplir une fiche par chalet)

M. ☐ **Mme** ☐ **Mlle** ☐

Nom : _____ **Prénom :** _____

Adresse : _____

_____

_____

_____

Code postal : _____ **Ville :** _____ **Pays :** _____

Téléphone : _____ **E-mail :** _____

Type de chalet : ☐ 2/4 pers ☐ 4/6 pers ☐ Les oliviers (18 pers)
☐ Iris – Genêt (6/8pers) ☐ Lavande (6pers Grand confort)

Nombre de personnes : _____

(Dont Adultes : _____ Enfants : _____ Bébés : _____) + Animaux : _____

Date d'arrivée : _____ **Date de départ :** _____

Versement d'acompte :

Montant du séjour _____ **x 30% =** _____

+ Frais de réservation **+** **9 €**

Total acompte (arrondi à l'€ le plus proche) _____

Vous pouvez souscrire une Assurance Annulation, Interruption, Responsabilité Civile directement sur notre site pour seulement 3% du montant de la location (avec une souscription minimum de 15€)

Règlement: Je règle l'acompte à l'ordre du Relais du Salagou par:

☐ **Chèque** (français uniquement) ☐ **Mandat postal** ☐ **Virement :** (Voir RIB ci-joint)

☐ **Carte Bancaire :** Sigle CB Visa ou Mastercard

N° de carte bancaire

Expire le Cryptogramme visuel (3 derniers chiffres au dos)

Signature: **Date:**

Prénom : _____

Nom : _____

Réservé à l'établissement
(ne pas remplir)

Location : .....

Frais de réservation : .....
(9 € non remboursable)

Animaux : .....

Supplément : .....

Assurance annulation : .....
(Prise sur le site uniquement)

Oui non

Total : .....

Acompte 30% le .....

Solde le : .....

Relevé d'identité Bancaire :

Caisse d'Epargne LR Béziers HT cantons SARL Relais du Salagou
34700 LODEVE

Code Etablissement	code Guichet	Numéro de compte	clé RIB
13485	00800	08913156612	94

Identifiant international de compte bancaire – IBAN
FR76 1348 5008 0008 9131 5661 294
Identifiant international de l'établissement bancaire – BIC
CEPAFRPP348

Réservation :
Votre réservation ne sera effective qu'après réception de la fiche de réservation ci-contre (une par chalet), accompagnée d'un acompte de 30% du montant du séjour, plus 9 € de frais de réservation, non remboursables. Le solde devra être réglé 30 jours avant l'arrivée.

Conditions de locations:
Une caution sera perçue à l'arrivée et sera restituée si l'état des lieux donne satisfaction, 80 € pour les chalets 4 ou 6 pers et 200 € pour le gîte 18 pers. Les éventuelles dégradations seront réparées et le montant de la facture retenu sur la caution; la vaisselle manquante sera remplacé. Le chalet devra être propre; dans le cas contraire, la somme forfaitaire de 40€ par chalet et 80€ pour le gîte sera retenue Il ne sera consenti aucune remise pour un retard d'arrivée ou un départ anticipé.

Pour des raisons de sécurité, en aucun cas le nombre de locataire par chalet ne doit être dépassé, enfants et bébés compris.

Annulation:
En cas d'annulation envoyez par écrit votre demande de résiliation, L'assurance annulation villégiature ADAR vous remboursera les sommes versées suivant les clauses du contrat.

Défection:
Tout retard supérieur à 48h, sans avertissement de votre part, entraînera l'annulation automatique du contrat, la totalité du séjour nous restant acquise à titre de dédommagement. L'assurance ADAR peut prendre en charge les frais du séjour dans les limites des clauses du contrat.

REGLEMENT INTERIEUR :

1 – Horaires :
Location à la semaine : les arrivées sont autorisées le samedi à partir de 15 H et les départs se font le samedi matin entre 7H et 10 H.
Location au week-end : les arrivées se font à partir de 14 H et les départs avant midi. Pour un départ l'après midi, prévenir à l'avance et prévoir un supplément de 30€/chalet ou 50€/ gîte de groupe.

2 – Circulation :
Les voitures sont autorisées à circuler au pas dans le village uniquement le samedi, pour les arrivées et les départs des résidents.
Le reste du temps, les véhicules doivent être garés au parking.
Pour le transport des courses un chariot est à votre disposition devant l'accueil.

3 – Piscine :
Par mesure d'hygiène, dans l'enceinte de la piscine, caleçon de bain, bermuda et short sont interdits, **slip de bain obligatoire**. Matelas pneumatique, grosse bouée, ballon et animaux gonflables … ne sont pas autorisés.
Suite à une nouvelle réglementation, toute personnes étrangères au village vacances (famille ou amis en visite) ne pourront être acceptés à la piscine.

4 – Animaux :
Pour la sécurité des résidents, les animaux sont acceptés uniquement s'ils sont tenus en laisse, **en permanence**, à l'intérieur du village et si vous vous engagez à leurs faire faire leurs à l'extérieur du village vacances afin dans respecter la propreté. Tarif : 25 €/ semaine ou 4 €/ jour.

5 – Hébergement :
Pour des raisons de sécurité, en aucun cas le nombre de locataire par chalet ne doit être dépassé, enfants et bébés compris.
Les visiteurs pour la journée sont autorisés **occasionnellement** et doivent être signalés à l'accueil dés leur arrivée.

6 – Barbecue :
En raisons des risques d'incendies dans notre région, les barbecues personnels près des chalets sont interdits. Un barbecue central, près d'un point d'eau est à votre disposition pour vos grillades.

7 –Laverie :
Pour vos lessives, vous trouverez dans la salle une machine à laver et un sèche linge à jetons, un fer et une table à repasser sont à votre disposition à l'accueil.

Pour le bon déroulement de votre séjour, le bien être et la tranquillité de tous nous vous demandons de respecter ces quelques consignes.